Gestion des demandes (comptes, accès, assistance) - Note de procédure n°3

Rédacteur : Ornella

Demandes de création de compte

Adresses de destination des mails de création de compte :

- geraldine.kapfer@cen-paca.org
- julie.delauge@cen-paca.org
- silene-admin@cbn-alpin.fr (cette adresse redirige vers Lucile, Jean-Pascal et Ornella)

A terme, il est envisagé que seul le CEN PACA soit destinataire de ces demandes.

Gestion de toutes les demandes de création de compte

CEN PACA

Demandes d'accès

Adresses de destination des mails de demande d'accès

- geraldine.kapfer@cen-paca.org
- julie.delauge@cen-paca.org
- silene-admin@cbn-alpin.fr (cette adresse redirige vers Lucile, Jean-Pascal et Ornella)

Gestion des demandes d'accès

Structures adhérentes

Vérifier la cohérence entre le périmètre dans l'adhésion validée et celui de la demande d'accès aux données précises
https://docs.google.com/spreadsheets/d/1cKPis_UnwGY0M1pKsGmjPnmxseSXjCa5PGDPpoweSuA/edit#gid=341174785

Territoire cohérent : valider la demande

Territoire différent : refuser la demande d'accès et solliciter une nouvelle demande sur le bon périmètre (le repréciser pour mémoire)

Structures/personnes non adhérentes

Si demande d'accès globale (périmètre et/ou durée trop longs) : les inviter à formuler des demandes d'accès au gré des études, sur les périmètres des projets.

Exemple de réponse :



Bonjour, La Charte de Silene prévoit l'accès aux données précises dans le cadre d'études spécifiques, à l'échelle du territoire du projet concerné. Nous vous invitons donc à formuler vos demandes d'accès aux données précises au grès de vos études, en précisant à chaque fois, le périmètre, le commanditaire et le type de projet (1 demande par projet/étude). A noter que les accès sont validés chaque semaine, vous permettant ainsi d'accéder rapidement aux données de Silene pour les besoins de vos études. Merci de votre compréhension, Les animateurs de Silene

Demandes portant sur la faune uniquement

CEN PACA

Demandes portant sur la faune et la flore

CEN PACA (échange avec CBNA si besoin au sujet du volet flore, uniquement en cas de doute)

Demandes portant sur la flore uniquement

CBNA (sollicitation du CBNMed en cas de doute)



Afin de faciliter l'organisation du travail, les demandes d'accès inhérentes au CBNA, sont traitées non pas au fur et à mesure de leur réception, mais plusieurs fois par semaine, lors de créneaux dédiés.

En cas d'absence inférieure ou égale à une semaine, le traitement des demandes attend le retour de la chargée de mission SINP concernée. Au delà d'une semaine d'absence un relai (interne, ou externe si nécessaire) est mis en place.

Assistance aux utilisateurs

Dans un premier temps, seule l'adresse contact@silene.eu (qui redirige vers geraldine.kapfer@cen-paca.org) est accessible pour les utilisateurs.

Le CEN PACA (Géraldine Kapfer) centralise toutes les demandes et les transfère au CBNA (Ornella

KRISTO)

Fonctionnement à réévaluer après quelques semaines de mise en application. Utilisation de l'adresse contact.bug@silene.eu si besoin (dans un deuxième temps).

From:
https://sinp-wiki.cbn-alpin.fr/ - **CBNA SINP**

Permanent link:
https://sinp-wiki.cbn-alpin.fr/procedures/gestion-droits-acces?rev=1647502812

Last update: **2022/03/17 07:40**